

EMMANUEL DE MARTONNE ET LA FRONTIÈRE OCCIDENTALE DE LA ROUMANIE¹

RADU SĂGEATĂ^{*2}

Mots-clés: frontières, Première Guerre Mondiale, Trianon, Emmanuel de Martonne, Roumanie.

Emmanuel de Martonne and the Western Border of Romania. The article highlights the important role played by French geographer Emmanuel de Martonne in the process of drawing the western border of Romania, taking into account the separation between the Romanian and Hungarian ethnic units. The border was drawn following the Paris Peace Conference (1919–1920) and is still in place today. A good connoisseur of the Romanian *status quo*, which he researched in the field, Emmanuel de Martonne supported the union of Transylvania with the Kingdom of Romania in the geopolitical context of the First World War, as well as Romania's joining the War on the side of the Allies. Through his activity, but also through his friendship and devotion to Romania and to the Romanian people, Emmanuel de Martonne led the way to a long and fruitful cooperation between French and Romanian geographers.

1. INTRODUCTION

Emmanuel de Martonne est l'un des rares géographes à avoir influencé la délimitation des frontières de l'Europe contemporaine. Il fut l'un des principaux continuateurs de la tradition de l'École de géographie initiée par Paul Vidal de la Blache, de combiner harmonieusement l'étude de la géographie physique avec des aspects de géographie humaine (Popescu *et al.*, 2020), d'ethnographie et même de toponymie roumaine, car comme le géographe de Cluj, T. Morariu a souligné (1973)³, « il connaissait non seulement bien notre pays, mais aussi les gens et la langue ». Impartial et bien attaché au peuple roumain, qu'il a bien connu, il a fait valoir, lors de la Conférence de paix de Paris (1919–1920), des arguments solides en faveur de l'établissement de la frontière occidentale de la Roumanie après la fin de la Première Guerre mondiale.

Les excursions géographiques qu'il effectua d'un côté et de l'autre des Carpates roumaines à partir de 1895⁴, obéissant aux rigueurs des gardes-frontières austro-hongrois, créèrent la possibilité d'une bonne connaissance à la fois du paysage géographique, de la morphologie du territoire, et les particularités des problèmes économique-sociaux et politiques en Transylvanie au début du XXe siècle, brutalement ou subtilement manifestés par la modification de la toponymie roumaine autochtone (Niculescu, Dragomirescu, 2000) sur fond de politique de dénationalisation promue par les autorités hongroises, pour auxquelles se sont ajoutées les interprétations erronées des données du recensement de 1910. De plus, l'unité ethnique de tout l'espace carpato-danubien-pontique l'a incité à anticiper, dès 1900, l'unité politique de tous les Roumains: « L'immense masse de la population de la Roumanie (4.600.000) est encore formée de Roumains bien conscients de leur communauté d'origine avec les Roumains de Transylvanie, Bessarabie et Macédoine »⁵. Lors d'une conférence organisée par la Société hongroise de géographie le 6 février 1912, il déclara: « J'ai l'avantage d'avoir accordé la même attention aux deux

¹ Communication soutenue à la Cérémonie Solennelle à l'occasion du 150^e Anniversaire de la naissance d'Emmanuel de Martonne, Aula Magna de l'Académie Roumaine, Bucarest, le 30 mars 2023.

^{*} Senior Researcher, Institute of Geography, Romanian Academy, 12 Dimitrie Racoviță Street, 023993, Bucharest, Romania, rsageata@gmail.com.

² Corresponding author

³ Morariu, T. (1973), *Emmanuel de Martonne et la géographie roumaine*, Bulletin de l'Association des Géographes Français, 408–409, p. 539–540.

⁴ Entre 1895 et 1937.

⁵ De Martonne, Emm. (1900), *La Roumanie*, Paris : Société anonyme de la Grande Encyclopédie, p. 5.

versants des Carpates méridionales. La seconde circonstance est un fait ethnographique. La population des montagnes est ici formée à peu près exclusivement par des paysans roumains »⁶. Se référant à la structure ethnique de la Transylvanie, il a mis l'accent sur : « La statistique hongroise exagère le nombre des Hongrois (...). Dans les villes, il faut compter avec la présence de vrais Hongrois, mais artificiellement introduits (fonctionnaires, leur clientèle commerçante), une population en quelque sorte flottante, qui disparaîtrait avec attribution du pays à une autre puissance (...). La limite des Roumains dominants peut être plus à l'ouest que la carte ne l'indique. Telle ville à majorité peut en réalité devenir presque immédiatement après l'attribution de la Roumanie, une ville roumaine » (conf. Bowd, 2011, p. 115).

2. LES RELATIONS ROUMANO-FRANÇAISES DANS LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Le contexte géopolitique de l'Europe centrale et du sud-est avant la Première Guerre mondiale est marqué par deux facteurs majeurs: l'affaiblissement de la France sur fond de sa défaite dans la guerre franco-prussienne (1870–1871) et les pertes territoriales au profit de l'Allemagne (Alsace et Lorraine) en vertu du traité de Francfort, aussi que la montée du nationalisme dans les Balkans après la défaite de l'Empire Ottoman dans la guerre russo-turque (1877–1878). Le courant francophone, très actif dans la société et au niveau des élites en Roumanie au début du XXe siècle, est fortement concurrencé par la montée en puissance de la culture allemande, façonné à la fois par les monarques Carol I^{er} et Ferdinand, et dans le cadre d'une faible participation de la France au soutien des intérêts de la Roumanie au Congrès de Berlin (1878). A cela s'ajoutent les relations tendues entre la Roumanie et la Russie (en raison des aspirations de la Russie à prendre le contrôle des embouchures du Danube), mais aussi entre la Roumanie et la Bulgarie, en raison du transfert de la Dobroudja méridionale sous administration roumaine après la Seconde Guerre des Balkans (1913). Cette conjoncture géopolitique a été réalisée à travers des bouleversements majeurs au sommet de la scène politique roumaine, ce qui a déterminé la neutralité de la Roumanie dans la première partie de la Première Guerre mondiale (1914–1916).

Dans ce climat, Emmanuel de Martonne considérait que la sympathie pour la France existait toujours dans la société roumaine et que l'implication de la Roumanie dans la guerre pourrait avoir un impact significatif sur la modification de l'équilibre des forces « Il est temps de regarder de plus près et de reconnaître exactement la situation de la Roumanie. Nous avons intérêt à savoir ce qu'elle vaut, ce qu'elle veut, ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, le rôle qu'elle peut jouer dans le conflit actuel et dans l'avenir »⁷. Ainsi, il a soutenu le rôle des Carpates non pas comme une *frontière*, mais comme un *noyau résidentiel* pour le peuple roumain, démontrant la viabilité de l'union des provinces roumaines sous administration austro-hongroise avec le Royaume de Roumanie, un fait qui justifiait la participation de la Roumanie dans la Grande Guerre de la part de l'Entente: « C'est toujours aux abords de la montagne que les Roumains ont été le plus nombreux, le plus prospères; c'est de là qu'ils sont descendus pour peupler les plaines, qui sont restées longtemps désertes, abandonnées aux hordes barbares déferlant sur l'Europe centrale, fréquentées seulement pendant l'hivernage par les transhumants (...). C'est dans ces montagnes que s'est conservée la race roumaine, certainement mêlée de sang slave, mais gardant comme palladium de sa nationalité ce patois latin hérité des colons romains (...). Tout le passé des Roumains les rattache aux Karpates (...). Le gouvernement roumain a été préoccupé de ne pas intervenir trop tôt. On a le droit d'espérer qu'il songe à ne pas marcher trop tard. S'il sait se décider à temps, il récoltera la plus belle moisson que puisse attendre du conflit actuel une puissance neutre »⁸.

L'entrée de la Roumanie dans le conflit est devenue réalité le 26 août 1916 dans le contexte d'une situation incertaine sur le front équilibré. Celle-ci ne changera définitivement en faveur des

⁶ De Martonne, Emm. (1914), *Le Relief des Karpates Méridionales*, Bulletin de la Société Hongroise de Géographie, tome. XLI, livre 1–10, p. 1.

⁷ De Martonne, Emm. (1915), *Les conditions d'une intervention roumaine*, Revue de Paris, XXII, 10, le 15 mai, p. 430.

⁸ Idem, p. 445, 447.

Alliées qu'à partir du 4 avril 1917 avec la renonciation à la neutralité des États-Unis d'Amérique, une décision appuyée par la brutalité et le manque d'éthique de l'Allemagne à l'égard de la population civile pendant le conflit (Crăciun-Ardeleanu, 2023)⁹.

3. L'ÉTABLISSEMENT DE LA FRONTIÈRE OCCIDENTALE DE LA ROUMANIE

La perspective d'une victoire alliée et la désintégration des empires multinationaux ont ouvert la voie à création d'un Comité international pour l'établissement des frontières d'après-guerre, chargé d'établir un nouvel ordre politique et territorial en Europe. Cela se concrétisera par les traités conclus lors de la Conférence de paix de Paris (1919–1920). La délégation française, dirigée par le Premier ministre à l'époque, Georges Clémenceau, comprenait Emmanuel de Martonne, dont le rôle dans la géographie française avait pris une importance considérable après la mort de Paul Vidal de la Blache (le 5 avril 1918). En préambule de la Conférence, le Comité charge De Martonne de rédiger des rapports sur la Roumanie et ses pays voisins, comme point de départ pour la future démarcation des frontières d'après-guerre. En ce sens, Emmanuel de Martonne présente quatre rapports: sur la Dobroudja (le 6 mai 1918), sur la Transylvanie (le 22 mai 1918), sur le Banat (le 3 février 1919) et sur la Bessarabie (en juillet 1919) (Bowd, 2011).

Il participera en tant qu'expert scientifique à la Conférence de paix de Paris (1919–20), aux débats qui détermineront le tracé des futures frontières de la Roumanie et de la Pologne (Boulineau, 2001).

Sur la base de l'analyse de la situation sur le terrain, De Martonne a proposé de déplacer les frontières de la Pologne vers l'est et de la Roumanie vers l'ouest de quelques kilomètres, afin que les chemins de fer importants (par exemple Timișoara – Arad – Oradea – Satu Mare) ne se croisent plusieurs fois avec la frontière (Petrea, 2018). Le principe de base utilisé par le grand géographe français pour établir le tracé de la frontière occidentale de la Roumanie était celui des arguments géographiques (relief, eaux, densité, accessibilité, langues parlées etc.), économiques et sociaux (infrastructures, relations fonctionnelles entre les agglomérations), qui assurent l'identité et la fonctionnalité du territoire, selon les traditions de l'école de géographie initiée par Paul Vidal de la Blache (Boulineau, 2001). Par suite, Emmanuel de Martonne, dans son rapport sur la Transylvanie, a montré qu'il n'y avait pas de correspondance entre les frontières de la Transylvanie administrée par les autorités de Budapest et la frontière ethnique entre les Roumains et les Hongrois. Révisant les statistiques publiées par les autorités hongroises, il montre que la structure ethnique de la « Grande Transylvanie » (à l'exclusion du Banat) était clairement dominée par les Roumains qui représentaient 61% de la population totale. Par contre, les Hongrois en avaient 28%, et les Allemands seulement 6,7% (Bowd, 2011).

Tableau 1

La structure ethnique des comtés de la région frontalière roumano-hongroise après le traité de Trianon (au recensement du 29 décembre 1930)

Comté	Roumains	Hongrois	Autre
Satu Mare	60,7%	25,4%	13,9%
Sălaj	56,3%	31,4%	12,3%
Bihor	61,6%	30,0%	8,4%
Arad	61,0%	19,5%	19,5%
Total	934 263	317 895	161 338
	59,9%	26,6%	13,5%

Source: Seișanu 2000, p. 170.

De Martonne déclara en 1921, se référant à la structure démographique de Transylvanie par nationalité et zone de résidence: « C'est un phénomène très curieux en Transylvanie que le caractère

⁹ À cet égard, l'accent est mis sur le naufrage du Lusitania, qui a été coulé par un sous-marin allemand le 7 mai 1915, coûtant la vie à 1198 personnes, dont 128 citoyens américains, pour la plupart des civils.

essentiellement urbain de l'élément hongrois, un de ceux en tout cas qui ont causé le plus d'embarras aux défenseurs des droits de la Roumanie. Nous avons vu des étrangers mal orientés revenir d'une rapide tournée en Transylvanie en déclarant qu'ils n'y avaient vu que des Hongrois. C'est qu'ils n'avaient visité que les villes. La composition ethnique des centres urbains dans les régions de population mixtes est en réalité un phénomène artificiel; elle dépend de la nationalité du gouvernement, qui est celle des troupes, des administrations, des banques, du commerce. Si vous ajoutez une pression délibérément exercée dans un sens déterminé, il est facile de comprendre que les villes de Transylvanie ne pouvaient pas ne pas devenir et peu pris entièrement hongroises. Il est tout aussi facile à comprendre que cela ne peut durer maintenant. Naturellement, par la force même des choses, les villes doivent prendre une physionomie roumaine. J'ai connu l'ancien Cluj à une époque où il fallait tendre l'oreille pour saisir un mot de roumain; actuellement, dans les rues, sur la Piața Unirei, on entend le Roumain partout; et j'ai eu l'impression, au cours d'un séjour de deux mois seulement, que le roumain avait fait des progrès sensibles. Il s'agit d'un phénomène naturel et en quelque sorte nécessaire. Dans un pays où les campagnes sont en grande majorité roumaines, et où le gouvernement est roumain il n'est pas possible que les villes ne deviennent pas naturellement roumaines »¹⁰. Partant de la viabilité de ces constatations, la version du tracé frontalier proposée par les experts français, qui était à la base de la frontière actuelle, incluait en Roumanie les grandes villes de l'ouest du pays, Timișoara, Arad, Oradea et Satu Mare, tout en trouvant un compromis entre les différentes options proposées par les experts présents aux négociations (Fig. 1).

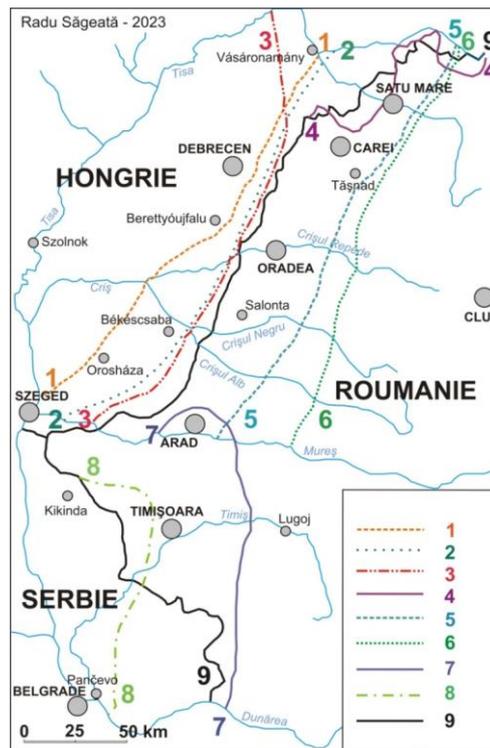


Fig. 1 – Des options de tracé de la frontière roumano-hongroise proposées à Trianon (1920).
Source: Seișanu 2000, avec des ajouts de l'auteur.

1. Demandée par la Roumanie en 1916, 2. Proposée par les experts d'Angleterre, 3. Proposée par les experts de la France, 4. Proposée par le membre de l'Académie M. Gyula Varga en 1912, 5. Proposée par les experts des États-Unis, 6. Proposée par les experts de l'Italie, 7. Proposée par les experts de la Serbie, 8. Proposée par le Comte Ștefan Bethlen en 1912, 9. La frontière actuelle, établie à Trianon (1920).

¹⁰ De Martonne, Emm. (1921), *La nouvelle Roumanie dans la nouvelle Europe*, Conférence faite à la Société Royale Roumaine de Géographie présidée par Sa Majesté le Roi Ferdinand et Son Altesse Royale le Prince héritier Carol.

Géographe et fin connaisseur de la réalité roumaine, De Martonne apporte efficacement ses arguments à travers des représentations cartographiques. Sur cette note, T-T. Minassian (1997, p. 254–255) mentionne ce qui suit : « S’il n’est pas sûr que les rapports rédigés par Emmanuel de Martonne aient été lus avec une grande attention par les *décideurs*, les cartes jouent en revanche un rôle bien réel lors des négociations de paix. L’effet quasi-hypnotique des cartes et de leurs taches de couleur donnait sans doute aux négociateurs l’illusion d’une appréciation immédiate de la situation, une illusion qui présida peut-être au tracé des frontières balkaniques de 1919 ». En ce sens, il publie la *Répartition des nationalités dans les pays où dominent les roumains* (1920), dans lequel il met en évidence, à travers les techniques cartographiques utilisées, la majorité absolue de la population roumaine dans les zones rurales (Fig. 2).

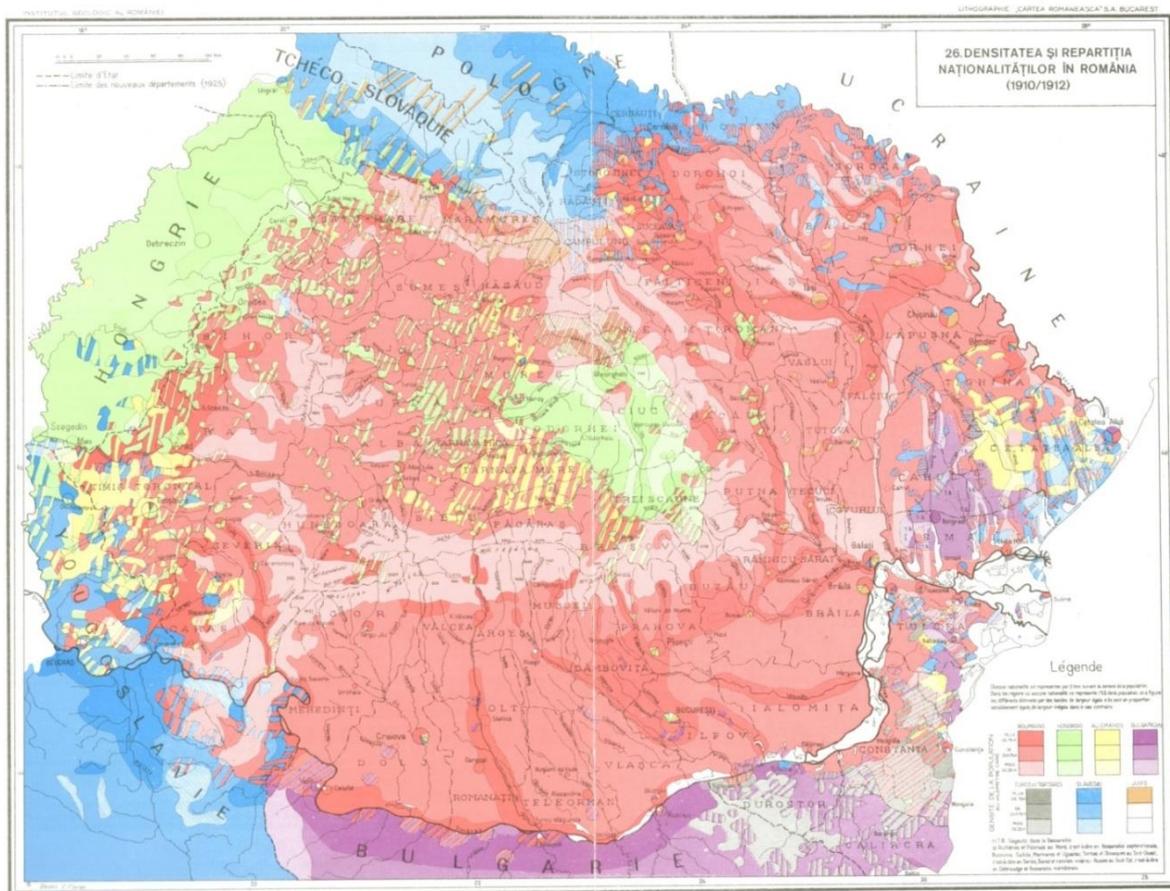


Fig. 2 – La densité et la répartition des nationalités en Roumanie (1910/1912).

Auteur: Emmanuel de Martonne

Sources: *Répartition des nationalités dans les pays où dominent les roumains*, „Annales de Géographie”, tome XXIX, no. 158, pl. VI, Paris et Roumanie. *Atlas Historique–Géographique*, pl. 26 (première ed. – 1996), pl. 30 (seconde ed. – 2007), Édition de l’Academie Roumaine, Bucarest.

Analysant ce travail, G. Palsky (2002, p. 115) met l’accent sur les découvertes de De Martonne de 1921, comme suit : « L’élément rural de la population d’une région est devenu le facteur décisif dans l’identification de l’ethnicité d’un territoire. Ainsi, une région entière, comme la Transylvanie, serait classée comme territoire roumain malgré les villes essentiellement magyars ». De ce point de vue, Emmanuel de Martonne a défendu la version de la frontière proposée par la délégation française comme une solution de compromis destinée à répondre aux besoins de toutes les nationalités dans l’espace transfrontalier roumano-hongrois (Boulineau, 2008). Comme il le fit remarquer plus tard,

dans *Essai de carte ethnographique des Pays Roumains* (1921), la frontière politique établie à Trianon était conforme à la frontière ethnique, car les frontières du bloc ethnique roumain ne coïncidaient nulle part avec les frontières naturelles: « La constitution, à la suite de la guerre, d'un Etat roumain dont les frontières correspondent à peu près à celles du bloc national roumain, amènera sans doute une résorption partielle des éléments allogènes qui y sont compris (...). Les limites du bloc roumain ne sont nulle part des frontières naturelles (...). La géographie ethnique est le résultat d'un équilibre plus ou moins instable entre les forces d'expansion des différents peuples » (p. 18).

Au sud, le tracé de la frontière roumano-serbe représentait un compromis entre la position de la délégation roumaine dirigée par I. Brătianu et celle de la délégation serbe, dans laquelle le géomorphologue J. Cvijić soutenait le tracé de la frontière le plus loin possible de Belgrade afin d'assurer la défense de la capitale serbe, dans le contexte d'une diversité ethnique générale. Dans cette situation, contrairement à la conception de De Martonne, le Banat est divisé en un secteur roumain et un secteur serbe. La zone sablonneuse de Deliblat, suivie par le cours du Danube et de son affluent, le Timiș, constituaient des barrières naturelles devant la capitale Belgrade qui doubliant, à l'intérieur de la Serbie, la frontière politique.

Bien qu'à travers le tracé de la frontière fixée à Trianon en 1920, pas un seul mètre carré de terre hongroise n'ait été attribué à la Roumanie, mais seulement une réalité ethnique ait été consacrée, sa signature a déclenché un immense mécontentement dans les milieux politiques hongrois et une grande campagne de contestation basée sur de faux arguments scientifiques. Un volume de propagande publié à Budapest en 1936, intitulé « La Transylvanie historique », est représentatif de ce point de vue, déclarant que « déplacer la frontière des Carpates n'est pas simplement un acte de violence contre la nation hongroise, mais aussi une véritable insulte adressée à Dieu » et que les montagnes qui formaient la frontière jusqu'en 1918 étaient « une chaîne tout à fait fermée et puissante » (Rónai, 1936, p. 39).

Comme réactions à ces déclarations, le géographe roumain Ion Conea (1942) citait le géographe allemand Walther Vogel (1922, p. 33–34), qui avait établi la frontière naturelle entre les blocs ethniques roumain et hongrois « le long de la plaine inondable de la Tisza, une zone qui, jusqu'à il y a quelques décennies, même les marais du Pripet n'étaient pas une meilleure frontière. Il s'agissait d'une barrière géophysique unique dans toute l'Europe: avec une longueur de près de 500 kilomètres et une largeur qui était parfois de 50 kilomètres – chaque fois, au printemps ou en automne, lorsque la neige fondait ou que de fortes pluies tombaient, une véritable mer de fraîcheur débordait, séparant complètement la Hongrie des régions des Carpates ». L'auteur roumain a démontré sur la base d'arguments ethnographique, historiques et toponymiques que les montagnes des Carpates « sont loin de présenter les attributs d'une frontière dite naturelle » constituant « l'épine dorsale de la terre et du peuple roumain » (p. 64).

Contemporain de cette époque et bien informé, l'historien américain Milton G. Lehrer écrivait à l'époque: « Si une injustice a été commise en 1920, ce ne sont pas les Hongrois qui s'en plaindraient, mais les Roumains, car au-delà de la frontière politique il y a encore plusieurs communautés de Roumains »¹¹.

4. CONCLUSIONS

L'œuvre scientifique du grand géographe français reste inextricablement liée à la Roumanie, dont il fut l'ami et le messager à un moment de grande importance pour l'histoire du peuple roumain. Il a apporté une contribution décisive à la démarcation de la frontière politique roumano-hongroise par rapport à la réalité ethnique, étudiée en profondeur à travers des recherches sur le terrain.

Parallèlement, il a ancré le territoire et le peuple roumains dans les travaux des géographes français, les préoccupations concernant la Roumanie étant magistralement poursuivies à travers les travaux d'un grand disciple d'Emmanuel de Martonne: Robert Ficheux (1898–2005). Ainsi, l'ethnologue et écrivain roumain Radu Anton Roman a déclaré: « c'est le mérite de quelques missions

¹¹ À cet égard, Lord Balfour a déclaré lors de la séance de la Chambre des Communes du 12 février 1920 que la frontière entre la Roumanie et la Hongrie était figée par la commission d'experts des principales puissances alliées et associées « à la suite d'études approfondies et réfléchies et avec le désir sincère de créer une frontière équitable pour toutes les parties » (*Parliamentary Debates House of Commons*, tome 125, No. 3 du 13 février 1920, selon Seişanu 2000, p. 169).

de géographes français d'avoir escaladé tous les chemins et d'avoir inventorié et signalé l'existence de nombreuses communautés roumaines, là où les cartes hongroises avaient marqué des taches blanches, ce qui a contribué de manière décisive à la décision des grandes puissances à Trianon »¹².

RÉFÉRENCES

- Anghel, I-M. (coord.) (2023), *Tratatul de la Trianon. Document esențial care stă la baza Marii Uniri*, Edit. Pro-Universitaria, Bucharest.
- Bariéty, J. (1997), *Le géographe Emmanuel de Martonne, médiateur entre la Roumanie et France*, Études Danubiennes, **13**(2).
- Bariéty, J. (2002), *La Grande Guerre (1914–1919) et les géographes français*, Relations Internationales, **109**, pp. 7–24.
- Botoran, C. (coord.) (2017), *România și Conferința de Pace de la Paris: (1918–1920)*, Tipografica Moldova, Iași.
- Boulineau, Emm. (2001), *Un géographe traceur de frontières: Emmanuel de Martonne et la Roumanie*, L'Espace Géographique, **30**(4), pp. 358–369.
- Bowd, G. (2011), *Emmanuel de Martonne et la naissance de la Grande Roumanie*, Revue Roumaine de Géographie / Romanian Journal of Geography, **55**(2), pp. 103–120.
- Bowd, G. (2012), *Un géographe français et la Roumanie. Emmanuel de Martonne (1873–1955)*, Edit. L'Harmattan, Paris.
- Buzatu, Gh., Dobrinescu, V-F., Dumitrescu, H. (coord.) (1999), *România și Conferința de Pace de la Paris (1919–1920)*, Edit. Empro, Focșani.
- Conea, I. (1942), *Carpații, hotar natural?*, Geopolitica și Geostoria. Revistă Română pentru Sud-Estul European, **2**, pp. 11–23.
- Crăciun-Ardeleanu, P. (2023), *Intrarea SUA în Primul Război Mondial*, <https://historia.ro/sectiune/general/intrarea-sua-in-primul-razboi-mondial-568647.html>.
- De Martonne, Emm. (1915), *Les conditions d'une intervention roumaine*, Revue de Paris, **XXII**(10), 15 Mai 1915, 430.
- De Martonne, Emm. (1920), *Essai de carte ethnographique des pays Roumains*, Annales de Géographie, **XXIX**, 158, pp. 81–98.
- De Martonne, Emm. (1920), *Répartition des nationalités dans les pays où dominent les roumains*, Annales de Géographie, tome **XXIX**, no. 158, pl. VI, Paris et Roumanie. *Atlas Historique-Géographique*, pl. 26 (première ed. – 1996), pl. 30 (seconde ed. – 2007), Edit. de l'Académie Roumaine, Bucharest.
- De Martonne, Emm. (1921), *La nouvelle Roumanie dans la nouvelle Europe*, Conférence tenue le 6 juin 1921 à la Société royale roumaine de géographie, présidée par M.S. Le roi Ferdinand et Son Altesse Royale le prince héritier Charles.
- De Martonne, Emm. (1985), *Lucrări geografice despre România*, II-ème vol., Edit. de l'Académie Roumaine, Bucharest (sous soins de V. Tufescu, Gh. Niculescu et Ș. Dragomirescu).
- Lehrer, M.G. (2013), *Ardealul, pământ românesc. Problema Ardealului văzută de un american*, Edit. Vicovia, Bacău (ed. I., 1944).
- Minassian, T-T. (1997), *Les géographes français et la délimitation des frontières balkaniques à la Conférence de la Paix en 1919*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, **44**, pp. 254–255.
- Morariu, T. (1973), *Emmanuel de Martonne et la géographie roumaine*, Bulletin de l'Association des Géographes Français, **408–409**, pp. 539–540.
- Niculescu, Gh. Dragomirescu, Ș. (2000), *Emmanuel Louis Eugène de Martonne*, en vol. *Geografi Români*, Edit. Semne, Bucharest, pp. 415–422.
- Palsky, G. (2002), *Emmanuel de Martonne and the Ethnographical Cartography of Central Europe (1917–1920)*, Imago Mundi, **54**.
- Petrea, D. (2018), *Emmanuel de Martonne (1873–1955)*, en vol. *Istoria geștiințelor în România. Științele geografice*, Edit. de l'Académie Roumaine, Bucharest, pp. 322–324.
- Popescu Claudia, Mocanu Irena, Mitrică Bianca, Damian Nicoleta (2020), *La Vallée du Danube roumain – entre le regard d'Emmanuel de Martonne et les transformations actuelles*, Revue Roumaine de Géographie, Romanian of Geography, **64**(2), p. 125–135.
- Rónai, A. (1936), *Biographie des frontières du Centre-Est Européen. Étude politico-géographique consacrée à l'histoire des frontières*, Édition de l'Institut des Sciences politiques de la Société hongroise de statistique, Budapest.
- Sandru, T. (1999), *La Grande Roumanie alliée de la France. Une périphérie diplomatique des Années Folles ? (1919–1933)*, L'Harmattan, Paris.
- Săgeată, R. (2019), *The Evolution of Ethnic and Political Romanian-Hungarian Border As Reflected in Sources*, Transylvanian Review / Revue de Transylvanie, **XXVIII**, 4, winter 2019, pp. 3–22.
- Seișanu, R. (2000), *România. Atlas istoric, geopolitic, etnografic și economic*, Seconde ed., Restitutio in integrum, Edit. Ared, Bucharest (Première ed. I., 1936).
- Soutou, G-H. (coord.) (2015), *Les experts français et les frontières d'après-guerre. Les procès-verbaux du comité d'études 1917–1919*, Bulletin de la Société de Géographie, Paris.
- Vogel, W. (1922), *Politische Geographie, Aus Natur und Geisteswelt*, 634, Allgemeine Geographis, **10**, B-G. Teubner, Leipzig.

Reçu 15 Mars, 2023

¹² Source: Săvoiu B-C. (2022), *Robert Ficheux, l'homme à qui la Roumanie doit ses frontières d'aujourd'hui*, Patria Română, 4 août, <https://patriaromana.com/2022/08/04/robert-ficheux-omul-caruia-romania-ii-datoreaza-granitele-de-azi/>

